



Charte des engagements sociétaux de GOfiber dans le déploiement de la fibre.

L'éthique, l'intégrité, le respect des lois et normes en vigueur, la qualité de l'exécution des travaux et de l'expérience citoyenne sont des valeurs essentielles pour GOfiber.

Il est important pour GOfiber que ces valeurs vivent tant en interne que par ses partenaires de constructions et de leurs sous-traitants afin de respecter le cadre réglementaire applicable aux chantiers exécutés pour le compte de GOfiber.

Aussi GOfiber a développé cette Charte qui explique ses engagements dans le déploiement de la fibre en Communauté germanophone de Belgique.

1. Exiger la qualité envers les partenaires de GOfiber

GOfiber sélectionne des partenaires de choix qui permettront d'établir une relation de confiance sur le long terme. Différents labels, attestations ou certificats sont exigés de nos partenaires, dépendant des prestations qu'ils sont appelés à exécuter pour GOfiber. Ces certifications démontrent le respect de certaines exigences minimales liées aux services qu'ils présentent. Par ailleurs, le respect des normes et droits fondamentaux constitue une obligation contractuelle pour tous les partenaires (de construction) de GOfiber.

Il est également important que tant les communes sur le territoire desquelles GOfiber déploie son réseau que leurs citoyens puissent interagir en allemand avec les hommes et femmes de terrain.

Tous les partenaires ainsi que leurs sous-traitants doivent adhérer à cette Charte GOfiber qui définit les normes minimales de comportement que GOfiber attend de ses partenaires dans les domaines du travail et des droits de l'homme, de la santé et de la sécurité, de l'environnement, de l'intégrité, de la cybersécurité, de la vie privée et de la diversité.

En cas de non-respect des critères de qualité décrit ci-dessus, GOfiber prend un engagement d'arrêter la collaboration avec le partenaire et/ou le sous-traitant si elle découvre une violation

flagrante ou si le partenaire et/ou le sous-traitant n'a pas remédié au problème soulevé par GOfiber dans un délai déterminé.

2. Limiter les niveaux de sous-traitance

Afin d'avoir une vue complète, tout partenaire de GOfiber qui souhaite faire appel à des sous-traitants doit avant toute exécution d'un travail recevoir l'accord express de GOfiber. GOfiber demande par ailleurs régulièrement à ses partenaires de lui confirmer le respect des normes applicables notamment en matière d'éthique, de sécurité et du bien-être des travailleurs.

De plus, il n'est pas possible pour nos partenaires de multiplier le nombre de couches de sous-traitants qui est limité à deux.

3. Assurer le bien-être des travailleurs

En tant que donneur d'ordre, GOfiber s'engage à prévenir au maximum les risques et à développer une véritable culture de la sécurité sur le lieu de travail.

Chaque chantier de GOfiber est visité par un surveillant et/ou coordinateur de sécurité. Ceux-ci vérifient la bonne application des normes de bien-être et de sécurité imposée par le cadre réglementaire.

Après chaque visite, un rapport détaillé est envoyé au partenaire de GOfiber reprenant le cas échéant des points d'action pour le partenaire. Si des violations flagrantes sont détectées, GOfiber peut demander l'arrêt du chantier aux frais du partenaire. De manière régulière, une réunion est organisée avec le partenaire afin d'échanger sur les problèmes découverts lors des visites et de mettre en place, si nécessaire, les mesures pour y remédier.

4. Former nos partenaires

Outre les normes de sécurité imposées pour chaque chantier, GOfiber donne régulièrement via ses fournisseurs, des formations à ses partenaires sur la fibre optique et sur les principes de la sécurité spécifiques aux chantiers.

5. Rencontrer les services d'inspection chargés du contrôle des lois sociales

GOfiber s'engage à maintenir une relation de collaboration avec les services d'inspection chargés du contrôle des lois sociales, afin notamment d'évaluer ensemble si les mesures prises sont adéquates et suffisantes afin de garantir le respect des dispositions légales.